La Loi "Drones" publiée au Journal Officiel

Description

journal rofficielle unkriges choses n'ont pas traîné. Hier la loi n° 2016-1428 du 24 octobre 2016 relative au renforcement de la sécurité de l'usage des drones civils a été publiée au Journal Officiel. Il s'agit d'un record de célérité sous cette mandature. Selon nos ministres et parlementaires, il y avait urgence à légiférer. Dans d'autres pays européens comme l'Allemagne, on pense plutôt qu'il est urgent d'attendre. Quand aux décrets d'application, qui vont concerner directement l'aéromodélisme, la DGAC a annoncé une parution pour le mois de mars 2017.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de ce texte ici.